



Province du  
Brabant Wallon

Arrondissement  
de Nivelles

Commune  
1450 CHASTRE

### **CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL**

*Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du  
**CONSEIL** qui aura lieu le mardi 26 septembre 2023 à 19h00*

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Séance publique**

1. Mobilité - Sens unique limité (contresens cyclable) - Interpellation citoyenne au Conseil communal/acd
2. Tutelle - Décisions prise par les Autorités de Tutelle - Information/jb
3. Fabrique d'église SAINT-GERY - Budget de l'exercice 2024 - Approbation/nv
4. Fabrique d'église SAINTE GERTRUDE - Budget de l'exercice 2024 - Approbation/nv
5. Fabrique d'église SAINT MARTIN - Budget de l'exercice 2024 - Approbation/nv
6. Convention pour l'entretien et l'embellissement du vieux Cimetière de Gentinnes entre l'administration communale de Chastre et l'association Le Jardin des Songes - Approbation/ew
7. Élections locales 2024 - Manifestation d'intérêt et adhésion à la Centrale d'achat du SPW IAS relative à l'acquisition d'un système digital de comptabilisation des bulletins de vote papier/agh
8. Acquisition d'un camion lève-conteneur avec grue - Approbation des conditions et du mode de passation/agh
9. Construction de préaux en bois dans deux écoles à Chastre - Approbation des conditions et du mode de passation/agh
10. Rénovation d'un pan de toiture de l'église de Gentinnes - Approbation des conditions et du mode de passation/agh
11. Occupation des boxes vélos : règlement-redevance pour les exercices 2023 à 2025 - Approbation / lg
12. Nomination du chemin n°12 sur la commune de Chastre - Décision/cj
13. Permis d'Urbanisation CODT 22/PUR/02 : Durabrik - Rue Golard - Création d'un lotissement avec ouverture voirie - Autorisation voiries /SH

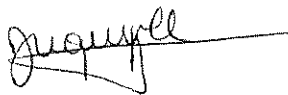
14. Octroi d'une prime de remboursement partiel des inscriptions aux plaines de vacances communales - Exercice 2023 - Approbation//II
15. Convention de collaboration - Cours de natation 2023-2024 aux entités pédagogiques de Blanmont et de Chastre - Approbation/nvv
16. Convention de location entre la SCRL Notre Maison et la Commune de Chastre pour le Quartier du Petit Baty 19/agov
17. Vente de matériel et de matériaux - Aucetelia - 2022/2023 - Ratification/acd

### Huis clos

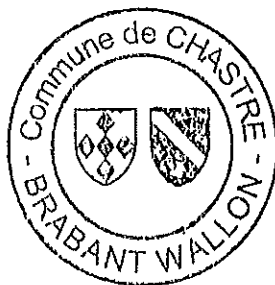
17. Désignation d'un maître spécial temporaire de psychomotricité pour 2 périodes/semaine à l'entité pédagogique de Cortil, du 28/08/2023 au 05/07/2024- ratification/ nvv/vm
18. Désignation d'une puéricultrice APE à 4/5e temps à l'école communale de BLANMONT, du 28/08/2023 au 05/07/2024- ratification/nvv/sg
19. Désignation d'une institutrice primaire temporaire, du 29/08/2022 au 07/07/2023, pour 24 périodes/semaine, aux entités pédagogiques de Chastre, Blanmont - Ratification/nvv/sp
20. Désignation d'un agent APE à 4/5e temps à l'école communale de Chastre du 28/08/2023 au 05/07/2024 - Ratification/nvv/mh
21. Désignation d'une institutrice primaire temporaire, aux entités pédagogiques de Chastre et Blanmont pour 12 périodes/semaine, du 28/08/2023 au 05/07/2024 - Ratification/nvv/er
22. Désignation d'une institutrice primaire temporaire, pour 18 périodes/semaine, aux entités pédagogiques de Chastre, Blanmont et Cortil-Noirmont - Ratification/nvv/al
23. Désignation d'un agent APE à 4/5e temps à l'école communale de Chastre, du 28/08/2023 au 05/07/2024 - Ratification/nvv/wl
24. Désignation d'un agent APE à 4/5e temps à l'école communale de Blanmont, du 28/08/2023 au 05/07/2024 - Ratification/nvv/sm
25. Désignation d'un agent APE à 4/5e temps à l'école communale de Cortil-Noirmont, du 28/08/2023 au 05/07/2024 - Ratification/nvv/pv
26. Désignation d'un maître spécial temporaire de néerlandais pour 18 périodes/semaine, aux entités pédagogiques de Chastre-Blanmont et Cortil, du 28/08/2023 au 05/07/2024 - Ratification/nvv/gv
27. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 6 périodes/semaine du 28/08/2023 au 05/07/2024 à l'entité pédagogique de CHASTRE- Ratification/nvv/mc
28. Désignation d'un instituteur primaire temporaire, pour 8 périodes/semaine et maître spécial de morale temporaire pour 4 périodes semaine aux entités de Chastre, Blanmont et Cortil-Noirmont - Décision/nvv/mj

29. Désignation d'une enseignante primaire temporaire pour 12 périodes Daspa , 6 périodes d'accompagnement personnalisé et 6 périodes primaires/semaine du 28/08/2023 au 05/07/2024, à l'entité pédagogique de Blanmont -Décision/nvv/sd
30. Désignation d'un Maître spécial d'éducation physique temporaire pour 24 périodes/semaine, aux entités pédagogiques de Chastre-Blanmont et Cortil-Noirmont du 28/08/2023 au 11/11/2023 - Décision/nvv/ra
31. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 6 périodes/semaine du 28/08/2023 au 05/07/2024 à l'entité pédagogique de Blanmont- Décision/nvv/mm
32. Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 4 périodes/semaine et d'un maître spécial de citoyenneté pour 1 période/semaine, aux entités pédagogiques de Chastre, Blanmont et Cortil-Noirmont - Décision/nvv/sj
33. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire, pour 2 périodes/semaine (primo arrivant) à l'entité pédagogique de Blanmont du 28/08/2023 au 05/07/2024 - Décision/nvv/sl
34. Désignation d'un maître de morale temporaire, pour 3 périodes/semaine et d'un maître de citoyenneté pour 4 périodes/semaine aux entités pédagogiques de Chastre / Blanmont et Cortil, du 28/08/2023 au 05/07/2024 - Décision/nvv/sl
35. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 1 période Fla maternelle/semaine à l'entité pédagogique de Cortil-Noirmont du 28/08/2023 au 30/09/2023 - Décision/nvv/sl

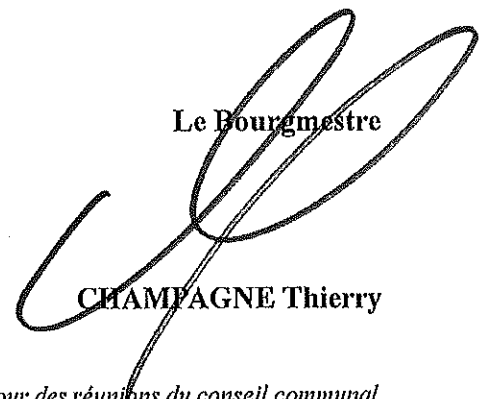
La Directrice générale ff



**DUQUENOY Anne-Catherine**



Le Bourgmestre



**CHAMPAGNE Thierry**

Extraits du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal :

*Article 20 - Sans préjudice de l'article 22, pour chaque point de l'ordre du jour des réunions du conseil communal, toutes les pièces se rapportant à ce point – en ce compris le projet de délibération et la note de synthèse explicative visés à l'article 10 du présent règlement – sont mises à la disposition, sans déplacement, des membres du conseil, et ce, dès l'envoi de l'ordre du jour.*

*Cette consultation pourra être exercée par voie électronique.*

*Durant les heures d'ouverture des bureaux, les membres du conseil communal peuvent consulter ces pièces au secrétariat communal. Article 21 - La directrice générale ou le fonctionnaire désigné par elle, ainsi que le directeur financier ou le fonctionnaire désigné par lui, se tiennent à la disposition des conseillers afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers dont il est question à l'article 20 du présent règlement, et cela pendant deux périodes précédant la séance du conseil communal, l'une durant les heures normales d'ouverture de bureaux, et l'autre en dehors de ces heures.*

*Par « période » au sens du présent règlement, il y a lieu d'entendre une période de 60 minutes.*

*Les membres du conseil communal désireux que pareilles informations leur soient fournies peuvent prendre rendez-vous avec la ou le fonctionnaire communal-e concerné-e afin de déterminer à quel moment précis au cours de la période envisagée ils lui feront visite, et ce, afin d'éviter que plusieurs conseillers.ères sollicitent en même temps des explications techniques sur des dossiers différents*